

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS « easyPROTECT Auto 2025 »

1. « LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances » inscrite au R.C.S. Luxembourg (B31035), organise un jeu-concours publicitaire en ligne intitulé « easyPROTECT Auto 2025 » avec l'assistance de l'agence Vanksen. Ce jeu-concours aura lieu du 24 janvier au 9 février 2025.
2. **Restriction d'âge** : Les participants devront être âgés de minimum 18 ans lors de la participation au concours.
3. **Jeu-concours LALUX** : Un tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant confirmé expressément leur participation au jeu-concours au moyen du formulaire de participation dédié accessible à l'aide d'un lien au plus tard le 9 février 2025. Le gagnant/la gagnante sera contacté(e) par e-mail au plus tard le 7 mars 2025.
4. **Les lots** :
 - 1 WILDCARD - donnant accès à 10 concerts au choix organisés par l'Atelier pour deux personnes pendant la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, d'une valeur estimée minimale de 1 000 € ;
 - 1 porte-vélo Thule Velospace XT pour 2 vélos - Bon d'achat d'une valeur de 1.119,95 € auprès de S-cape Bertrange ou Schifflange ;
 - 1 coffre de toit Thule + Installation - Bon achat d'une valeur de 909,94 € valable jusqu'au 31 janvier 2026 auprès de l'un des magasins Autocenter Goedert. ;
 - 5 bons lavage de véhicule d'un montant chacun de 100 € à utiliser au centre de lavage Parking Hamilius ou à domicile sur rendez-vous jusqu'au 30 avril 2025 ;
 - 5 bons énergie sous forme de Giftcards d'un montant chacun de 100 € à utiliser auprès des stations essences du groupe Petrocenter
5. **Les gagnants** : La décision de l'organisateur quant à la détermination des gagnants est irrévocable et définitive. Les participants en sont donc parfaitement conscients et acceptent que la possibilité de remporter les prix dépend du tirage au sort mentionné ci-dessus.
6. **Annulation** : Si, pour quelle cause que ce soit, le jeu-concours devait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté, LA LUXEMBOURGEOISE ne pourrait en être tenue responsable.
7. La participation à ce jeu-concours implique automatiquement l'acceptation du présent règlement et n'autorise aucun recours en justice.
8. La société organisatrice du jeu-concours se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aurait tenté de frauder ou de falsifier des bulletins de participation. Elle ne saurait encourir de responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.
9. Le présent règlement est déposé à l'Etude d'Huissiers de Justice Pierre Biel & Geoffrey Gallé, à Luxembourg et est consultable sur simple demande.

Les employés de LALUX Group, de l'agence Vanksen ainsi que toutes les personnes organisant ou aidant à l'organisation de cet événement, y inclus les membres de leurs familles proches (ex : conjoint, concubin, enfant, sœur et frère, parent, partenaire de PACS) ne peuvent pas participer à ce jeu-concours.

10. Protection des données

LA LUXEMBOURGEOISE, société organisatrice du concours, agit comme responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En participant au jeu-concours et par le seul fait d'introduire ses données à caractère personnel (« données personnelles »), le participant déclare formellement marquer son accord avec l'utilisation de ses données personnelles en vue de son identification dans le présent jeu et en vue d'être contacté et de voir son nom, son prénom et sa localité publiés sur le site du Groupe LALUX dans l'hypothèse où il gagne.

Les données personnelles traitées dans le cadre du présent jeu concours sont : nom, prénom, email, date de naissance.

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes :

- Organisation du jeu concours
- Prospection commerciale et profilage (ne produisant pas d'effet juridique) en vue de cette prospection si le participant a choisi de recevoir des conseils personnalisés et informations

La base de licéité pour ces traitements de données personnelles des participants est leur consentement exprès, concrétisé dans l'accord de participation au jeu-concours.

Les participants qui ont choisi de profiter de conseils personnalisés et informations ont la possibilité de se désinscrire des campagnes publicitaires ultérieures sur simple demande par téléphone, courriel ou par courrier à envoyer au Service Marketing (courriel : communication@lalux.lu).

Dans le cas où le participant a choisi de profiter de conseils personnalisés et informations, le participant consent expressément à ce que les données à caractère personnel introduites puissent être utilisées par le Groupe LALUX et les entreprises du groupe à des fins de promotion commerciale.

Les données personnelles collectées par la société organisatrice du jeu-concours sont transmises à l'agence Vanksen en sa qualité de sous-traitant de l'organisation du jeu-concours, pour leur stockage temporaire uniquement. Ce stockage a lieu en Europe, chez un fournisseur cloud. L'agence Vanksen s'engage à supprimer les données qui lui sont transmises dans le cadre de ce jeu-concours sur simple instruction de la société organisatrice au terme du jeu concours.

Les participants disposent des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition au traitement. Ces droits peuvent être exercés en adressant la demande à l'adresse dpo@lalux.lu ou par courrier postal à LA LUXEMBOURGEOISE à L-3372 Leudelage, 9, rue Jean Fischbach. La déclaration de protection des données peuvent être consultées sur le site www.lalux.lu.

Conformément aux dispositions du Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »), l'ensemble de vos droits en matière de protection des données personnelles peut être consulté à l'adresse <https://www.lalux.lu/fr/protection-des-donnees/declaration-de-protection-des-donnees-personnelles>